

SECURITE, RESPONSABILITE ET MANAGEMENT

Point réglementaire

Article L.4121-1 du Code du Travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Accord national interprofessionnel du 10 avril 1983

Il entre dans la vocation du personnel d'encadrement d'appliquer et de faire appliquer la réglementation d'hygiène et de sécurité au regard du personnel placé sous son autorité.

Objectif

Identifier les responsabilités de chacun.
Connaître les différentes réglementations en matière de sécurité.
Savoir mettre en place la sécurité dans l'entreprise.
Etre sûr de bien communiquer sur le sujet.
Intégrer la sécurité du travail dans le management quotidien.
Mesurer l'efficacité du message sécurité auprès de ses collaborateurs.
Savoir détecter les écarts et les situations à risques sur le terrain.
Savoir traiter les remontées d'informations du terrain.

Participants

Membres de l'encadrement, Agents de maîtrise, chefs d'équipe - Aucun prérequis

Programme

- ✓ **Généralités**
 - Définitions et chiffres
 - Historiques et principaux enjeux de la sécurité
- ✓ **Responsabilités**
 - Les acteurs de la prévention
 - Les rôles et responsabilités de chacun
 - Les types de fautes, sanctions et droit de retrait
- ✓ **Rappels**
 - Réglementation / Risques
- ✓ **Le plan de prévention**
 - Réglementation et obligations
 - Modes d'emploi
 - Les visites d'inspection et les instructions à suivre ou à donner
 - Zoom sur les points critiques
 - Zone ATEX
 - Circulation
 - Cas particulier des sous-traitants
 - L'alerte, le contrôle, la conduite à tenir et le suivi
 - Exercices et mises en situation
- ✓ **Œil critique et arbre des causes**
 - Exercice pratique : Détecter un comportement à risque
 - Arbre des causes
- Principes
- Recueil des faits et construction de l'arbre des causes
- Exploitation de l'arbre des causes dans la prévention
- ✓ **Animation et communication sur la sécurité du travail**
 - Animer une causerie ou une sensibilisation sur un thème donné
 - Les techniques d'animation de base
 - Les outils pédagogiques
 - Utilité des causeries
 - Exercices pratiques
 - Visites opérateurs
 - Préparer sa visite
 - Hiérarchiser le débriefing
 - Remonter les informations
 - Exercices pratiques
 - Management de la sécurité au quotidien
 - Application de la sécurité
 - Notions d'exemplarité
 - Contrôle et validation des acquis
 - Exercices pratiques
- ✓ **Evaluation de la formation sous forme d'un QCM**

Modalités

Durée du stage : 2 jours - Lieu du stage : dans vos locaux - 10 participants maximum